



VERS JOHANNESBURG :

DES PRIORITÉS ET DES INTERPELLATIONS

L'HOMME ET LA TERRE N'ATTENDRONT PAS !

Dix ans après Rio, le Sommet Mondial sur le Développement Durable sera l'occasion de nombreuses interpellations. Celles qui émanent des "Dialogues pour la Terre" s'adressent à tous les acteurs, depuis les Institutions internationales jusqu'au citoyen en passant par les ONG et les États. Parmi ceux-ci les gouvernements des États développés portent une responsabilité particulière.

Un engagement des pays riches

La réduction, l'aménagement et parfois la remise complète de la dette des pays pauvres, et pas seulement des PPTE¹, s'impose comme une urgence sans laquelle il est vain de parler de développement durable. Beaucoup de pays se trouvent grevés d'un fardeau qui les empêche d'éradiquer la pauvreté, de promouvoir un développement économique et social et d'assurer la stabilité nécessaire à un développement qui bénéficie à tous. " La dette des pays du Sud affame des millions d'individus. "

La réduction de la dette n'est pas suffisante pour engager un processus durable de développement. En lien avec la progression nécessaire des diverses politiques nationales des PED vers la concrétisation des droits de leurs peuples, l'accroissement de l'Aide Publique au Développement s'impose ; d'autant plus que la plupart des gouvernements n'ont pas tenu les promesses faites au Sommet de la Terre de Rio. Dix ans plus tard ils sont encore loin de l'objectif, ancien et réaffirmé lors de cette conférence, des 0,7% du PNB affectés à l'APD. Les gouvernements des pays développés doivent faciliter les transferts de technologie pour réduire la pauvreté et mettre à disposition les équipements et savoir-faire nécessaires au développement, ainsi que les transferts de technologie adaptée à l'environnement" particulièrement en ce qui concerne l'énergie, les transports, la gestion des déchets, l'eau...". Il faut réduire "le fossé technologique". Au lieu de subventionner

directement ou indirectement les exportations agricoles, les pays riches doivent " favoriser la mise en œuvre d'une régulation commerciale qui permette l'augmentation des prix agricoles ".

Les pays industrialisés doivent reconnaître leur propre dette écologique vis-à-vis de l'ensemble des populations de la Terre. Ils doivent donc non seulement aménager leurs modes de développement mais reconnaître les biens publics mondiaux et les protéger. Il leur est donc, par exemple, demandé "d'inscrire une clause environnementale dans tous les marchés publics" ou encore de mettre en place "de réelles amendes et non seulement des taxes à la pollution".

Au titre de leur puissance économique et de leurs responsabilités écologiques, les gouvernements des pays développés sont responsables plus que d'autres de mettre en œuvre les programmes d'action signés depuis Rio. Les modes de production et de consommation qui sont ceux des pays riches sont loin d'être "durables". Les gouvernements doivent mettre en place "des programmes incitatifs et contraignants pour soutenir des modèles de production industrielle respectueux de l'environnement". Ils doivent également "promouvoir des modèles de consommation responsable".

Les pays "développés" sont particulièrement concernés par les mesures de désarmement, mais celles-ci touchent l'ensemble des gouvernements.

1- Pays pauvres très endettés

La responsabilité de l'ensemble des États...

Il est manifeste qu'il ne peut y avoir de développement durable sans la paix. Or la menace des armes nucléaires, chimiques et biologiques pèse sur celle-ci. Et les budgets militaires "conventionnels" flambent." Il est demandé aux gouvernements d'interrompre la production d'armements de destruction massive et d'appliquer intégralement les accords de limitation de la production d'armement, ainsi que de démantèlement et d'élimination des armes existantes. "Une réaffectation des budgets militaires est attendue en faveur du développement durable. Le Sommet de Johannesburg devrait ainsi immédiatement annoncer " des mesures concrètes pour renforcer les normes limitant ou interdisant les systèmes d'armes générant des risques prolongés, et une stratégie de dépollution des régions affectées par les déchets de guerre ".

L'ensemble des États doit par ailleurs faire le bilan des engagements pris à Rio en 1992. Il leur faut programmer "des actions concrètes, avec un calendrier précis et des objectifs chiffrés " de façon à promouvoir le développement humain de tous et un environnement qui favorise la vie pour tous. Les citoyens attendent "la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et de l'Agenda 21". Les

gouvernements, en dialogue avec les représentants de la société civile et du monde des affaires, ont aussi à mettre en place des instruments de régulation avec des mécanismes d'audit et des contraintes efficaces. Il est demandé à tous les États de favoriser la participation aux processus de décision, dans le cadre d'un État de droit, de tous les acteurs de la société civile. Les États devraient promouvoir des indicateurs économiques plus appropriés à une réelle évaluation de la richesse produite en ses diverses composantes économiques, sociales et environnementales. "Des indicateurs de croissance économique, de santé, de niveau de pauvreté, de diversité culturelle, de justice sociale et de l'état de l'environnement devraient notamment être pris en considération. " Les gouvernements ont encore la responsabilité de maintenir les biens publics dans le domaine public. "Les biens publics tels que les ressources en eau ne doivent pas devenir la propriété de groupes privés. "Il se peut, certes, que la gestion des services publics de base soit confiée au secteur privé, mais ce doit être pour en améliorer l'accès et l'usage selon une procédure régulée et contrôlée par les consommateurs citoyens. " L'eau, comme toutes les ressources de la Terre, est un bien sacré : elle ne peut être transformée en une simple marchandise. Elle doit être potable et accessible à tous."

ACHEVER LA DÉCOLONISATION

Le mouvement de décolonisation a consacré l'entrée sur la scène internationale d'un ensemble de pays en voie de développement. L'aide au développement était reconnue comme une nécessité pour la paix mondiale. La plupart de ces pays sont restés dépendants des pays riches dans tous les domaines ; d'une part, par l'incapacité et l'incurie des dirigeants à bien gérer leurs pays ; et d'autre part, du fait du soutien de ces dirigeants par certains gouvernements occidentaux pour assurer la protection de leurs intérêts stratégiques et économiques au mépris des peuples.

Or, le développement durable implique des changements dans le mode de production, dans l'ordre social comme dans les institutions, dans le corpus du savoir comme dans les attitudes et les valeurs.

Nous savons du reste que le marché mondial est un système complexe. Le jeu est ouvert à tous, mais certains disposent de plus de pouvoir dans la fixation des règles. Les pays riches seraient-ils prêts à bannir les inégalités dans le mécanisme d'échange en impliquant, dans ce processus, l'éthique économique ?

Aujourd'hui, pour réduire l'écart sur le plan du numérique, il faut envisager des actions massives, à la fois politiques et économiques ; ensuite, il est indispensable d'encourager les partenariats à tous niveaux, impliquant les gouvernements, les institutions internationales et les autres acteurs, en l'occurrence, la société civile. Les gouvernements occidentaux seraient-ils prêts à rompre les alliances avec les régimes politiques dictatoriaux et autoritaires pour favoriser ainsi l'instauration des systèmes politiques démocratiques, où les peuples seraient les seuls arbitres, clefs de tout développement durable ?

Toute politique de développement durable qui ne tiendrait pas compte des enjeux socio-économiques et politiques engendrerait, à long terme, des formes de résistances populaires dans les pays du tiers-monde mettant en danger les intérêts d'ordre économique des pays occidentaux ; et d'autre part, elle déclencherait le sentiment d'hostilité irréversible au monde occidental. Les expériences douloureuses récentes peuvent nous servir d'exemple.

Pierre Kasongo-Matala, Pasteur de l'Église Réformée , République Démocratique du Congo

Des ONG du Sud insistent sur les responsabilités multiples qui conduisent au développement de la corruption. Elles demandent des indicateurs internationaux de transparence dans les relations entre États.

Les interpellations aux gouvernements ne visent pas seulement leurs initiatives dans leur propre pays. Elles demandent que, dans le cadre des Nations Unies et des Conférences internationales, notamment à Johannesburg, les États contribuent à un nouvel engagement mondial pour un développement durable dans ses composantes humaines, sociales et écologiques². Grâce aux efforts des États mais aussi de la société civile, tant du Nord que du Sud, le Sommet Mondial de Johannesburg devrait aboutir à un nouveau Pacte Mondial "pour combattre la pauvreté, les injustices environnementales et améliorer la mise en œuvre des politiques de développement durable". Il s'agirait d'un "contrat social planétaire posant les bases d'un nouvel équilibre entre les limites des écosystèmes, la croissance économique et les besoins des populations les plus vulnérables". Sur la base de principes universels, ce pacte devrait promouvoir des objectifs et des moyens, au niveau de la planète, tant pour faire reculer la pauvreté que pour promouvoir partout des droits sociaux reconnus et préserver les équilibres écologiques ; il serait le cadre de nouveaux mécanismes de co-financements, "peut-être au travers d'un impôt ou d'une taxe mondiale"³.

Dans le cadre des écarts qui se creusent de plus en plus entre les pays, les gouvernements doivent s'entendre pour mettre en place de nouveaux instruments de taxation internationaux pour redistribuer les richesses et préserver l'environnement ;

Compte tenu de l'importance de l'information, chaque pays, à commencer par les plus riches, devrait contribuer à alimenter un budget destiné à une agence internationale d'information sur le développement durable.

...et de leurs organisations internationales

Il faut viser à réformer le Conseil de sécurité des Nations Unies pour que le traitement des questions de sécurité internationale soit plus collectif et plus

représentatif de la communauté internationale. Dans cet esprit, l'approche de la sécurité pourrait alors être plus globale : "Cet organe doit reconnaître et intégrer les liens institutionnels entre l'économie, l'environnement naturel et la sécurité. "

"La mise en œuvre du développement durable ne peut se faire dans le cadre actuel des Nations Unies sans des mutations significatives." La Commission des Nations Unies pour le Développement Durable ne bénéficie ni de l'autorité ni des moyens financiers qui correspondent à sa mission. "Ce qu'il faut, c'est un organisme flexible, transsectoriel, par exemple un Conseil, attaché directement au Secrétaire Général des Nations Unies." Un tel organisme devrait pouvoir conduire des audits et "faire appliquer ses décisions au niveau international".

Les mêmes questions se posent pour le Programme

ÉLARGIR LES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

La Communauté urbaine de Lyon est engagée dans diverses coopérations décentralisées avec des villes du Sud (Beyrouth, Ouagadougou, Bamako, Porto Novo, etc.). Ces coopérations portent sur l'accès aux services publics locaux et en particulier dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement⁴. La convention liant le Grand Lyon à Beyrouth porte ainsi sur la protection de la ressource en eau potable et la qualité de l'eau distribuée. Ce projet est suivi depuis quelques années par un ensemble d'acteurs publics et privés auxquels s'est associé l'Office national des eaux du Maroc, à Rabat. Progressivement se met donc en place une coopération Sud-Sud. Elle se traduit par la mise en place actuelle d'un centre de formation aux métiers de l'eau. Parallèlement, le projet d'un centre de formation aux services urbains initié à Ouagadougou aurait pour impact la formation des cadres territoriaux à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. La mise en réseau de l'ensemble des dispositifs de formation des cadres territoriaux des villes en coopération avec le Grand Lyon permettra (cette réalisation n'en est pas encore au stade opérationnel) d'obtenir un système pérenne à fortes potentialités (économies d'échelle territoriale, effets de proximité, meilleure allocation des ressources de la coopération française, enseignement à distance) dans les domaines de l'accès aux biens publics fondamentaux.

2 - Sans tout attendre de l'adoption de Chartes qui restent souvent en partie lettre morte, mais conscients de l'importance des directions éthiques que peut indiquer une Charte, les participants aux Dialogues pour la Terre ont insisté sur l'intérêt d'une adoption de la Charte de la Terre ; certains allant jusqu'à avancer : " À Johannesburg, la Charte de la Terre ne doit pas être négociée par les États, mais adoptée en tant que telle. "

3 - Par exemple " une taxe sur les transactions financières transfrontalières et une taxe sur les transports aériens internationaux ".

4 - Partenaires nationaux : Association Corail, entreprises privées, Université Claude Bernard Lyon 1. Partenaires internationaux : Office des eaux de Beyrouth, Office national des eaux du Maroc, Villes de Ouagadougou, Porto Novo, district de Bamako, WBCSD (World business council of sustainable development), UNEP, CLAIR (association de recherche lyonnaise).

des Nations Unies pour l'Environnement. Ne faudrait-il pas aller vers une véritable Organisation Mondiale pour l'Environnement ? Faut-il imaginer une Cour Internationale de l'Environnement appuyée sur un cadre légal concernant le développement durable, avec un pouvoir de juridiction et de sanctions ? Certains proposent aussi la création d'une Agence mondiale des énergies renouvelables. L'OMC, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire international (FMI) doivent être placées sous le contrôle des Nations Unies et de ses règles de droit international. "Aujourd'hui, 50 entreprises détiennent 50% des revenus mondiaux... une poignée de nantis s'approprie les richesses planétaires." "Il faut une réforme profonde des institutions économiques internationales et du système économique mondial". Il est demandé à l'OMC de rompre avec une approche mercantiliste pour adopter celle du

développement durable, avec de vraies normes sociales et environnementales. De telles perspectives exigent bien sûr l'élimination des paradis fiscaux.

L'OMC doit redéfinir à la fois ses règles commerciales et ses procédures de règlement des différends selon les perspectives de l'éthique, de la solidarité en faveur des populations les moins favorisées qui sont privées des biens les plus fondamentaux, du principe de précaution face aux risques sociaux et écologiques que comportent les activités commerciales lorsqu'elles ne sont pas régulées. L'OMC se doit d'être plus participative, tant en ce qui concerne ses membres (les États) que la société civile internationale en voie d'émergence. " Si l'OMC veut conserver son statut d'organisation démocratique gouvernée par ses membres, elle doit permettre la pleine participation de tous ses membres."

UNE RESPONSABILITÉ SPÉCIFIQUE POUR L'EUROPE ?

- L'Europe doit également jouer un rôle moteur pour inclure les pays en développement à cette table des négociations, "en orientant la Banque mondiale et le FMI vers des priorités de durabilité de la croissance, en faisant progresser les domaines du droit, du social et de l'environnement dans les grandes institutions internationales, en ouvrant ces dernières aux pays émergents, en promouvant une fiscalité internationale qui permette un financement suffisant des biens publics mondiaux ."

Gérard Collomb, maire de Lyon

- Si l'Europe a inventé la modernité, elle est la mieux placée pour affirmer que le monde est en train d'en sortir... et est déjà entré dans une ère transmoderne, post-patriarcale et post-capitaliste ⁵. Acculée à innover face à ce changement de paradigme, l'Europe doit jouer, au sein même des institutions internationales, un rôle moteur dans l'élaboration d'une nouvelle gouvernance mondiale organisée "autour d'une exigence d'éthique et de signification [face] aux événements contradictoires qui nous assaillent". Elle dispose pour cela de son projet originel, combinant paix et prospérité pour la communauté d'Etats et de citoyens qu'elle réunit et d'une structure de pouvoir inédite, non hiérarchique où les problèmes communs sont examinés et traités, sur un pied d'égalité, autour de la même table.

Dès lors, quelles sont les politiques mondiales innovantes que l'Europe pourrait impulser ?

- Une politique étrangère "fondée sur un projet de paix et de justice mondiale qui inclurait une réflexion [...] sur l'économie transmoderne de la société de la connaissance", auquel il faudrait adjoindre un débat sur un véritable dialogue des civilisations qui intégrerait la dimension religieuse.

- Une politique de défense basée sur la "mise en commun des vulnérabilités" qui invaliderait ainsi la course aux armements.

- Une politique agricole mondiale qui aurait pour fondement "le respect de la nature, des espèces et des cultures autochtones, de la justice sociale et du Bien Commun", la préoccupation exclusive du profit, au détriment de la justice sociale et d'une répartition équitable des revenus, n'étant pas soutenable.

Sans concertation avec la société civile, ces politiques sont vouées à l'échec et c'est bien dans son rôle de catalyseur mettant en mouvement une concertation avec les sociétés civiles du Nord et du Sud que l'Europe, dépouillée de son arrogance de grande puissance, pourrait devenir une "puissance de sagesse".

Marc Luyckx Ghisi, ancien conseiller auprès du président de la Commission européenne

5 - Marc LUYCKX GHISI, "Au-delà de la modernité, du patriarcat et du capitalisme. La société réenchantée ?", Paris, L'Harmattan, 2001.

Le poids des collectivités locales

Les villes ont, quoique de façon très hétérogène, une expérience directe de gestion de l'environnement urbain et de politiques sociales qui visent à l'équilibre des chances pour tous les habitants. Elles peuvent développer la formation et l'information des élus sur les questions de développement durable. Elles peuvent prendre des initiatives dans des réseaux d'agglomérations et trouver ainsi une place plus active dans les campagnes internationales pour le développement durable.

"L'agglomération urbaine est un niveau particulièrement pertinent pour conduire, de façon concrète et crédible, des démarches de développement véritablement globales et intégrées, avec une approche réellement systémique des problèmes."

Les villes sont invitées à développer des réseaux de coopération active et de réflexion commune sur les expériences les plus prometteuses. "La coopération décentralisée de ville à ville doit devenir un atout majeur dans la réduction de la pauvreté et le développement d'une solidarité Nord-Sud."

Parce qu'ils sont au contact des citoyens, parce qu'ils exercent des responsabilités majeures en matière de cohésion sociale, de gestion et de développement de leur ville, les élus locaux peuvent être considérés

comme des acteurs incontournables de la politique de développement durable. Leurs associations doivent être, à l'instar des ONG, considérées comme des interlocuteurs à part entière des instances internationales comme des responsables gouvernementaux..

Un enjeu démocratique

La demande est forte de "création d'espaces de dialogue citoyen pour influencer sur les politiques publiques", que ce soit à l'échelle d'un territoire, de l'État, de groupements d'États ou de la communauté internationale. Si le respect du principe de subsidiarité semble légitime, l'émergence des exigences de participation de la société civile au niveau international n'en est pas moins nette. "Il faut intégrer la société civile au contrôle des décisions et l'associer à des audits des organisations internationales." Le Pacte mondial pour un développement durable devrait être négocié à quatre voix : les gouvernements, mais aussi les parlements, les Institutions internationales et la société civile. "L'émergence d'une citoyenneté mondiale appelle des instances politiques ou décisionnelles irréfutables."